

Extrait du Registre des délibérations du Bureau du 12 mars 2021

Date de publication : 18 mars 2021	Délégués en exercice : 22
Date de convocation : 5 mars 2021	Nombre de délégués présents ou <i>représentés</i> : 13 Votes : Pour : 13 - Contre : 0 - Abstentions : 0

Le 12 mars 2021, les membres du Bureau du Parc naturel régional du Marais poitevin, légalement convoqués, se sont réunis, à Coulon (79), sous la présidence de M. Pierre-Guy PERRIER, président.

Etaient présents ou représentés :

- Au titre du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine
Pascal DUFORESTEL
Benoît BITEAU (visioconférence)
- Au titre du Conseil régional des Pays de la Loire
Pierre-Guy PERRIER
- Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime
Catherine DESPREZ (visioconférence)
- Au titre du Conseil départemental des Deux-Sèvres
Séverine VACHON
- Au titre du Conseil départemental de Vendée
Arnaud CHARPENTIER (visioconférence)
François BON
- Au titre des communes de Charente-Maritime
Stéphane COUTTIER
- Au titre des communes des Deux-Sèvres
Catherine TROMAS
Elmano MARTINS (visioconférence)
- Au titre des communes de Vendée
Bernard BORDET
- Au titre des EPCI des Deux-Sèvres
Anne-Sophie GUICHET (visioconférence)
- Au titre des EPCI de la Vendée
Gilles BOUTEILLER (visioconférence)

Etaient excusés :

- Au titre du Conseil départemental de Charente-Maritime
Stéphane VILLAIN
- Au titre des EPCI de Charente-Maritime
Jean-Pierre SERVANT

Convention de coédition pour le livre « La mer contre-attaque »



Parc naturel régional du Marais poitevin • 2, rue de l'église • 79510 Coulon • Tél. 05 49 35 15 20
correspondance@parc-marais-poitevin.fr • www.parc-marais-poitevin.fr

Convention de coédition pour le livre « La mer contre-attaque »

Contexte

Suite au show scientifique « Hé ... la mer monte ! », qui s'est tenu pour la première fois à La Rochelle dans le cadre d'un colloque « sur l'adaptation des marais littoraux au changement climatique » en novembre 2018. Ce nouveau concept a été présenté, au grand public, à plusieurs reprises en 2019 à Rochefort, à Niort, lors des Francofolies de La Rochelle et à Luçon.

Fort de ce succès, le livre « Hé ... la mer monte ! » est paru en octobre 2019, coédité par les éditions Plume de Carotte et le Parc ; il s'est vendu à quelques milliers d'exemplaires (2 300).

En novembre 2019, le Parc a organisé un second colloque à La Rochelle « sur les risques côtiers face au changement climatique ». A cette occasion, un second show scientifique a été conçu et a été plébiscité par le public.

En 2020, les shows scientifiques « Hé ... la mer monte ! » et « La mer contre-attaque » ont été programmés un peu partout en France, mais le contexte sanitaire lié à la pandémie du Covid-19 a annulé les programmations.

A l'automne 2020, un nouveau projet émerge. Il s'agit de l'édition du livre « La mer contre-attaque », dont l'objet est de traiter de l'érosion des côtes. L'objectif est de donner au lecteur les clés de compréhension de l'impact de l'homme sur l'évolution du changement climatique et des conséquences induites sur l'érosion des côtes.

Le projet sera coédité avec « Plume de Carotte », éditeur spécialisé dans la médiation, la valorisation scientifique et l'éducation à l'environnement, lequel assurera comme pour la première édition, le suivi éditorial, la conception et la diffusion nationale du livre.

Le plan de financement prévisionnel pourrait être le suivant :

Dépenses	en €
Plume de carotte - Frais de conception	12 000
Suivi de projet	2000
Suivi éditorial	2500
Création graphique	1400
Maquette	2700
Correcteur	300
Photogravure	100
Frais de suivi de fabrication + BAT	1500
Prestation attaché presse	1500
PNR – Frais impression et auteurs	20 000
Frais de fabrication / Impression	7500
Droits d'auteurs (avances)	3000
Prestation attaché presse	1500
Coordination agent Parc	8000
TOTAL	32 000

Financeurs	en €
Prise en charge "Plume de Carotte"	12 000
DARVA	3 500
La Rochelle Université	2 500
Littoral ENvironnement et Sociétés (LIENSs)	3 000
Fédération de Recherche en Développement Durable (FREDD)	2 000
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE)	2 000
Communauté d'Agglomération de La Rochelle	4 000
Conservatoire Littoral	3 000
Total	32 000

Il convient de noter que 50% des gains issus des ventes seront reversés au Parc par Plume de Carotte.

Décision

Après en avoir délibéré, le Bureau décide :

- > d'autoriser le Président à solliciter les partenaires tels qu'exposé ci-dessus et à signer les conventions de financement afférentes ;
- > d'autoriser le Président à signer la convention de coédition avec « Plume de Carotte » sous réserve de l'obtention des financements précités et de l'inscription des crédits au budget supplémentaire.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Pierre Guy PERRIER
Syndicat mixte
LE PRÉSIDENT

